Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240808-DEC202490-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

0 8 AOUT 2024

DEC202490

Objet : mise à disposition de la salle Louis Bonjon à Madame Lisa HEVIN

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que Madame Lisa HEVIN sollicite la mise à disposition de la salle Louis Bonjon pour y dispenser des cours de danse le 13 août 2024 à Varennes sur Allier ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Louis Bonjon à Madame Lisa HEVIN ;

DECIDE de signer la convention de mise à disposition avec Mme Lisa HEVIN ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)